

**Banque mondiale**  
**Table Ronde Maghreb**  
**Tunis**  
**24 et 25 mai 2005**



**Gouvernance**



**Présentation des Enjeux**

# GOUVERNANCE DANS LA RÉGION MAGHREB

L'objet de ce travail n'est pas de discuter du cadre théorique sur lequel a été construit le rapport sur la gouvernance ni d'en critiquer les présupposés

Notre projet vise:

- A présenter les points à retenir et leur référentiel à partir des concept clefs adoptés
- A analyser l'agenda proposé aux sociétés maghrébine
- A évaluer leur potentiel opératoire et les conditions de mise en œuvre des recommandations les plus importantes



# Diagnostic



# POINTS À RETENIR DU RAPPORT

- Le développement n'est pas uniquement économique mais aussi un mode de gouvernance
- Caractère transversal de la gouvernance. (économie, administration, social, services publics...)



# L'INDICE GLOBAL DE LA QUALITÉ DE LA GOUVERNANCE

- Basé sur 22 indicateurs avec des statistiques comparables pour la plupart des pays
- Comparaison des pays ayant des niveaux de revenus et caractéristiques similaires, MENA se retrouve classé en dernière position, par rapport à l'indice de qualité global de la gouvernance

# INDICE DE LA QUALITÉ DE L'ADMINISTRATION

- Les pays MENA obtiennent des scores proches de ceux des autres pays, juste légèrement inférieurs en général
- L'écart ayant tendance à être plus grand pour les pays dont le revenu est plus élevé et dont l'économie repose sur les ressources pétrolières

A discuter: la qualité de l'administration n'est-elle pas le point faible de la gouvernance?

# INDICE DE RESPONSABILITÉ PUBLIQUE

- La mesure de l'ouverture des institutions politiques et de la participation, le respect des libertés civiles, la transparence du gouvernement et la liberté de presse, montrent que la région MENA est à la traîne
- Dans le reste du monde la qualité des responsabilités publiques augmente avec le revenu national mais pas dans MENA


A discuter: différences au niveau des ouvertures politiques entre Maghreb/MENA et au sein du Maghreb

# LES IMPLICATIONS DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE

- Faible croissance
- Mauvaise gouvernance (mauvaise manière de définir une politique et de la mettre en pratique) et faible performance économique (Contexte économique et climat d'investissement peu favorables).
  - ✓ Bonne gouvernance et souplesse par rapport aux chocs économiques
- Dégradation de la qualité des biens et des services publics
- Mauvaise gouvernance reflet de l'échec des institutions
- Ralentissement du développement humain et social ... frustrations et tensions sociales,

# LES DIFFICULTÉS

- Complexité: gouvernance est institutions, processus, mécanismes et acteurs
- Sensibilité politique du problème et normativité de toute approche de la gouvernance
- Difficultés de mesurer la gouvernance: qualité de l'administration, autorité de la loi...
- Diversité et généralisation : Maghreb / MENA



Les pays du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie) constituent-ils une de ces sous-régions qu'il faudrait traiter séparément?

# RAPPORT ET APPROCHES DISCUTABLES

1. Pour couvrir la zone MENA le style adopté a été obligé d'édulcorer les définitions les plus importantes pour augmenter leur recevabilité par les régimes les plus en retard dans le domaine de la gouvernance. Elle a du aussi s'accommoder de certaines contradictions. Deux exemples peuvent illustrer cette option: la définition de la gouvernance qu'on peut accepter et celle du parlement qu'on est en droit de discuter.

# RAPPORT ET APPROCHES DISCUTABLES

2. Le recours parfois à un référentiel traditionnel pour illustrer le cas de la bonne gouvernance; ce qui n'est pas forcément illustration de ce qu'on pourrait aujourd'hui appeler « la bonne gouvernance » sous sa forme moderne: exemple référence aux dires de Abou Bakr Seddiq (page 27) ou encore la shura...etc. D'un autre côté, il est aussi mentionné qu'« un moyen d'avoir un point de vue objectif sur la bonne gouvernance consiste à évaluer la gouvernance selon les critères les plus universels possible » (page 33).


# RAPPORT ET APPROCHES DISCUTABLES

3. En raison de ces difficultés, le rapport adopte *un style* qui met beaucoup plus l'accent sur une axiologie de la gouvernance que sur une démarche opérationnelle. Le rapport est élaboré autour de concepts/valeurs : responsabilité interne externe, transparence, égale participation, égal traitement... Le rapport fixe la bonne gouvernance à partir d'un certains nombres de valeurs. Ce style limite la mise en avant la clarté des entrées, du comment, et des mécanismes opérationnels.



# **Le Maghreb**

**Les entrées les plus importantes**



La gouvernance renforce et  
consolide les réformes engagées  
au Maghreb

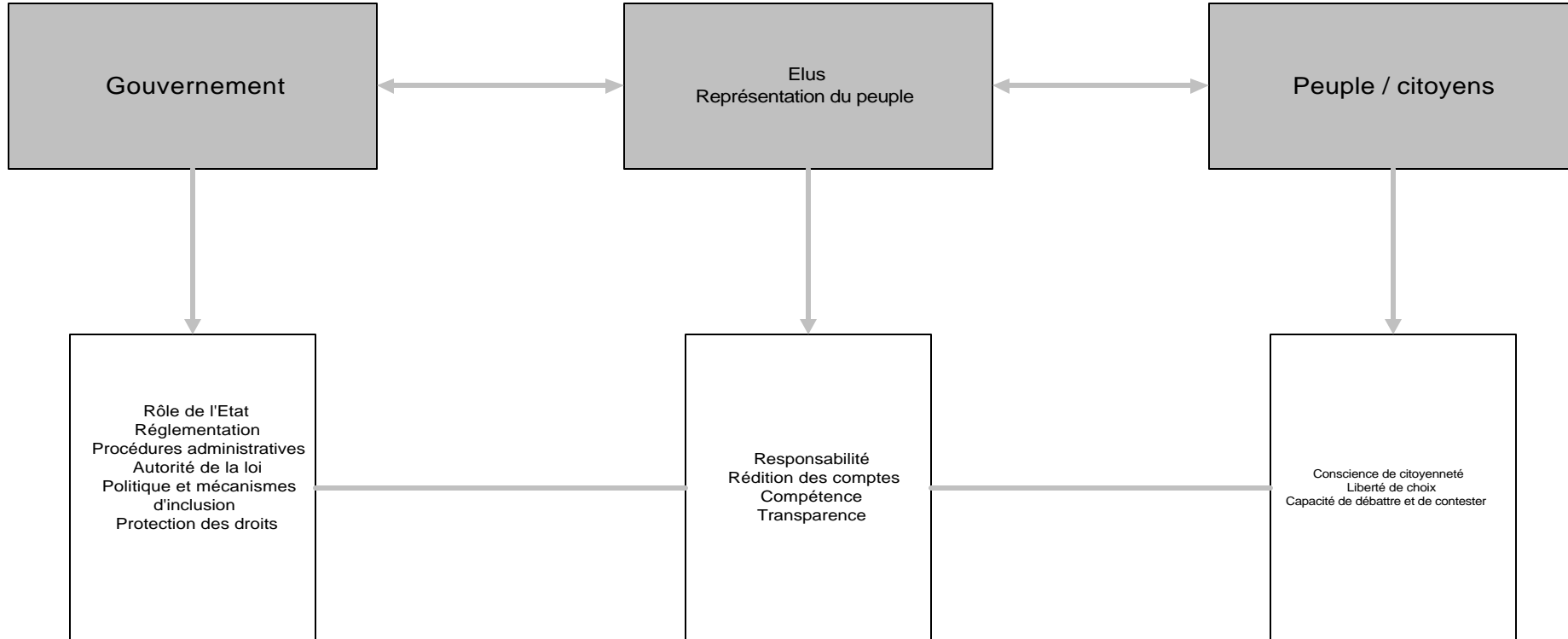
Gouvernance: finalité et moyens



# DÉFINITION

La gouvernance publique est le processus d'exercice de l'autorité au nom des citoyens

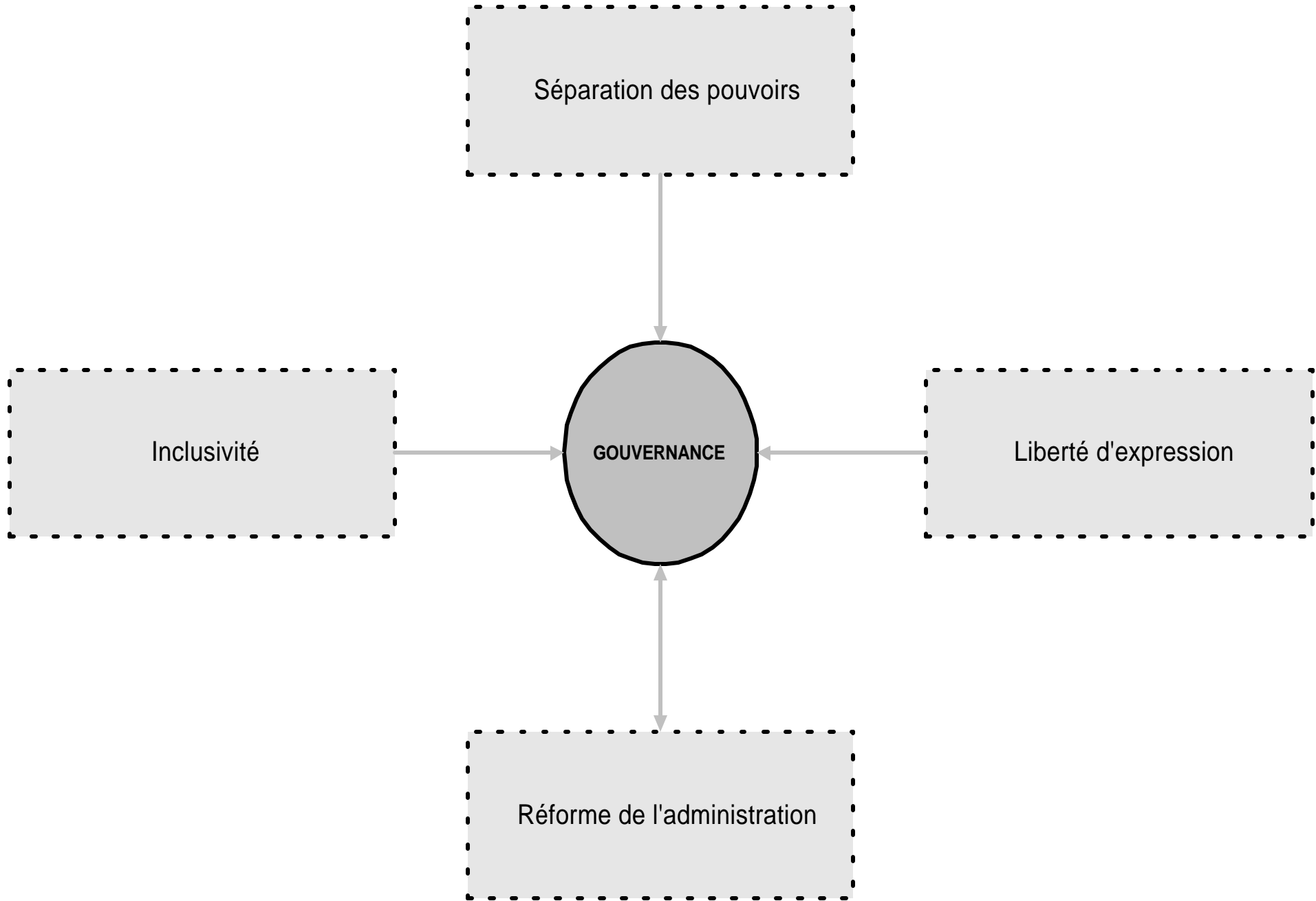
# LE PROCESSUS EST PLUS COMPLEXE IL FAUDRAIT LE DÉCLINER



**INSTANCES INDEPENDANTES**

JUDICIAIRE  
REGULATION  
MEDIATION

# Les entrées à retenir pour le Maghreb





# **1. Séparation des pouvoirs**

- Le parlement désigne le pouvoir législatif quel que soit le régime de gouvernement (parlementaire, présidentiel ou mixte). Le parlement est un ensemble de représentants élus ou nommés, ou une combinaison de ces deux possibilités, qui représente le peuple et constitue donc en principe, un contre pouvoir vis-à-vis du pouvoir exécutif.
- Le contrôle du parlement sur le pouvoir exécutif et son indépendance vis-à-vis de l'exécutif, ainsi, que le renforcement de sa capacité de contrôler le processus législatif.
- Délimitation des missions de la primature et des prérogatives de chaque ministère dans la durée avec un renforcement des capacités


- Un affranchissement du gouvernement (primature) et une précision de ces responsabilités ainsi que ces obligations envers le parlement pourrait faire avancer l'idée d' « accountability »
- La déconcentration des pouvoirs renvoie à la réforme de l'administration mais permet aussi de donner un contenu réel au processus de décentralisation
- La décentralisation nous paraît importante dans la mesure où elle permet de conjuguer deux vertus : la participation des citoyens concernés et l'émergence de pouvoirs locaux adossés à une reconnaissance d'intérêt général local et régional, elle rend possible l'inclusion des groupes défavorisés (ruraux pauvres) et les régions marginales

- Préserver le rôle de l'Etat dans la mise en place de la privatisation. La gestion par le privé des services publics ne signifie pas une renonciation de l'Etat à sa fonction de puissance publique chargée de définir par les règles du jeu politique démocratique le contenu de l'intérêt général et de garantir de tous les citoyens l'accès à un service public de qualité.
- Consolidation des compétences de régulation de l'Etat en lui permettant d'augmenter ses capacités de négociation, de protection des consommateurs et de suivi de la qualité des services délivrés. L'Etat a, entre autre, la mission de fixer des cahiers de charge en se basant sur une compétence technique, de garantir la concurrence, et de protéger les secteurs vitaux et stratégiques dans la longue durée en préservant les droits des générations actuelles et futures.
- La régulation suppose ainsi un renforcement de l'Etat par la création d'agences autonomes et l'instauration de systèmes d'audit et de contrôle par des organes indépendants, sans pour autant aboutir à la décrédibilisation des processus politiques basés sur la représentation politique des citoyens.

- Réforme de la justice dans le sens de l'indépendance du système judiciaire. La séparation des pouvoirs implique le pouvoir judiciaire empêche le pouvoir exécutif d'empiéter sur ses frontières. Moins d'interférence du politique dans le judiciaire.
- Si on a à apprécier les priorités en matière de séparation des pouvoirs au sein du Maghreb, priorités qui auraient un effet multiplicateur et un impact sur la responsabilisation, on pourrait dire que le plus urgent à instaurer sont les systèmes d'audit et de régulations. Quelques pays du Maghreb ont déjà entamé cette mise en place, il faudrait la renforcer et lui assurer une autonomie de contrôle et d'évaluation.
- On pourrait ajouter pour les axes réformes ou reformulation du pacte politique nous retiendrons le principe de séparation des pouvoirs relu dans le sens d'un renforcement du pouvoir judiciaire et de son indépendance



## **2. Inclusion**



**1. Les femmes.** Bien que la situation des femmes au Maghreb soit loin d'être comparable à la situation des femmes au Moyen Orient et malgré les efforts déployés au Maghreb, la situation des femmes demeure problématique au niveau des lois, de leur application et au niveau des réalités politiques, sociales et économiques. Les processus d'inclusion devraient être menés sur plusieurs niveaux : les réformes des codes de la famille pour les pays qui n'ont pas connu de réforme, l'emploi, la participation politique, les représentations et stéréotypes pour lesquels il faudrait des programmes éducatifs et information médiatique.

**2. Les populations pauvres et en situation de précarité**


**3. Les amazighs.** Les pays maghrébins en l'occurrence ici le Maroc et l'Algérie ont entamé un processus de reconnaissance de la culture amazighe , il s'agit ici de souligner l'importance de cet effort, mais aussi les limites. **Il s'agit aussi de discuter de l'opportunité de faire la parallèle avec d'autres démarches de la banque concernant les minorités et les droits des peuples autochtones notamment les droits culturels**

**4. Les jeunes.** Les jeunes sont de plus en plus frappés par le chômage. Les jeunes diplômés chômeurs réclament le droit à l'emploi. Ainsi les jeunes sont devenus une force de contestation. L'inclusion se fait par l'éducation, la formation et la qualification. L'inclusion est politique, de programmes et de plans d'action qui permettent un accès au droits fondamentaux : éducation, santé, égalité devant la loi, aux avantages économiques, elle est aussi un certain nombre d'approches.

## ■ ***Participation :***


- Les élections transparentes sont en général la forme la plus instituée de participation, une conduite des élections qui se fait sans intervention est dans le sens de la bonne gouvernance;
- Il faudrait aussi identification des canaux à travers lesquels ces groupes font entendre leur voix pour une prise en compte.
- Il faudrait aussi encourager ces canaux qui défendent l'intérêt des citoyens: société civile, associations professionnelles, associations de consommateurs, syndicats...etc.,
- Respect du principe démocratique


## ■ ***Renforcement des capacités des citoyens dans le sens de l'autonomisation***

- 
- Une société civile très active au Maghreb (au Maroc on parle de plus de 100 000 associations)
  - Pour les mesures de renforcement: on retiendra l'encouragement des grandes organisations de la société civile en préservant leur autonomie et leur crédibilité




# **3. Réforme de l'administration**


- 
- La réglementation et les procédures et la manière de les appliquer entravent souvent la bonne marche de l'administration. L'impact négatif se fait sentir sur les services publics et sur le développement du secteur économique et sur l'investissement. D'où la nécessité de réformer le fonctionnement.
  - La modernisation et l'information s'imposent. Les E. gouvernement sont lancés. Il faut les rendre opérationnels. L'accès aux services publics est souvent entravé par la faiblesse au niveau de la qualité de ces services. D'où la nécessité dans l'amélioration de la qualité de ces services.

- 
- Une prise de conscience des pathologies sociales dans les sociétés du Maghreb implique la mise en place des mesures de lutte contre la corruption, l'abus d'autorité, le népotisme, le favoritisme, clientélisme et relations personnelles
  - La revendication croissante de la transparence dans le recrutement
  - Mise en place de cadres pour la production des élites et des leaders. Pour des sociétés du Maghreb en transition démocratique, il y a besoin de produire (ou former) du leadership qui gère les changements et redynamise l'administration.



# **4. Liberté d'expression**

- 
- Renforcement de la production de l'information : centres statistiques, de recherche et d'études. Intégrer la production de l'information dans le fonctionnement de l'administration.
  - L'accès à l'information. Certains Etats ont des restrictions sur l'information et limitent l'accès et la circulation.
  - Systématiser et moderniser la collecte de l'information.
  - Nécessité de créer des bases de données et des centres de données qui offre un service au public sous forme d'information statistique accessible
  - Publication des statistiques, bulletins, CDRom et en ligne.

- 
- Réglementation et code de la presse garantissant la liberté d'expression
  - Libéralisation des chaînes de télévision et réduction du monopole de l'Etat sur les Média.
  - Liberté des médias
  - Indépendance de la société civile
  - Encouragement des débats publics



# LA SOCIÉTÉ: SUPPORT DE LA BONNE GOUVERNANCE

- La société, la collectivité et le citoyen: comportements, mentalités, perception, pratiques
- L'éducation et qualité de l'éducation
- Changement culturel : intégrer les valeurs de responsabilité



# **La Banque Mondiale et le Maghreb**

1. Dissocier la région du Maghreb des autres pays du Moyen Orient en raison de la spécificité du Maghreb. Cette spécificité qu'on pourrait relever dans les domaines suivants:
  - Le degré d'ouverture politique
  - Proximité de l'Europe
  - Situation de la femme
  - Culture maghrébine
  - Cultiver l'idée de l'intérêt commun
2. Plusieurs réformes sont engagées dans les pays du Maghreb : code de la femme au Maroc, éducation, justice, administration...
3. Pourquoi ces réformes n'aboutissent pas vite? Est-ce un problème de diagnostic ?
4. Nécessité de produire des approches sur les COMMENT FAIRE et de méthodes opérationnelles.